

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

13.09.2018

Dossier complet le :

13.09.2018

N° d'enregistrement :

2018-3482

1. Intitulé du projet

Création d'un parking aérien en R+1 de 154 places de stationnement

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

VINCIDIS

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

M. Philippe Bazantay
Gérant

RCS / SIRET

3 3 7 8 2 3 7 1 0 0 0 0 3 9

Forme juridique SAS

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
41. Aires de stationnement ouvertes au public, dépôts de véhicules et garages collectifs de caravanes ou de résidences mobiles de loisirs. a) Aires de stationnement ouvertes au public de 50 unités et plus.	Le nouveau parking aérien sera composé de 154 places des stationnement pour un supermarché

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet se situe sur un site existant : celui du SUPER U de la commune de Pouzauges (85).

Le projet prévoit la création d'un parking aérien en R+1 composé 154 places de stationnement. Ce parking sera situé au nord de la parcelle, au-dessus d'une partie du parking existant. La création du parking va amener la suppression de 17 places du parking existant. Ainsi, le site aura 137 places de stationnement supplémentaires.

Un travelor sera mis en place au centre du parking pour accéder au RDC.

Un accès depuis la rue Charles Largeteau sera créé et un autre depuis le rond-point.

La vue du projet est fournie en Annexe 7.

4.2 Objectifs du projet

A ce jour, la capacité du parking existant est trop faible. Ce parking permettra d'accueillir un plus grand nombre de clients.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Les travaux vont se décomposer en 2 phases :

- Phase 1 : d'une durée de 18 semaines concernant la partie est du parking.
- Phase 2 : d'une durée de 14 semaines concernant la partie ouest du parking.

La phase 2 démarrera à la suite de la phase 1.

Il est précisé qu'aucun parking temporaire ne sera créé pendant la phase de travaux.

Le plan de phasage est communiqué en Annexe 8.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le parking aérien pourra être utilisé par la clientèle du Super U.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Un permis d'aménager va être déposé pour la réalisation du projet.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Nombre de places R+1 créées	154 places créées
Nombre de places RDC existantes	265 places existantes
Nombre de places RDC supprimées	17 places supprimées
Nombre de places supplémentaires	137 places supplémentaires
Surface du parking aérien R+1	4 692 m ²
Hauteur du parking aérien R+1	4,30 mètres

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Rue Charles Largeteau
85700 POUZAUGES

Coordonnées géographiques¹

Long. 0 0 ° 5 0 ' 4 2 " 190 Lat. 4 6 ° 4 6 ' 2 8 " 32N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui ☒

Non ☐

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui ☐

Non ☒

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	☐	☒	
En zone de montagne ?	☐	☒	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	☐	☒	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	☐	☒	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	☐	☒	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	☐	☒	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	☐	☒	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	☐	☒	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	☒	☐	PPRI du Lay Amont Le projet se situe hors du périmètre du PPRI. Aucun PPRT sur la commune de Pouzauges PPRI du Lay Amont approuvé le 18 février 2005
Dans un site ou sur des sols pollués ?	☐	☒	La fiche BASOL référencée PAL8503334 concerne le site du projet. Une visite a été réalisée en 2005 pour la station service. Aucune pollution n'est mentionnée.
Dans une zone de répartition des eaux ?	☒	☐	Le site est situé dans la ZRE du Marais Poitevin.
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	☐	☒	
Dans un site inscrit ?	☐	☒	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	☐	☒	
D'un site classé ?	☐	☒	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	☐	☒	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	☐	☒	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	☐	☒	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	☐	☒	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	☐	☒	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	☐	☒	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	☐	☒	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	☒	☐	Le projet va : - imperméabiliser 288 m², - créer 165 m² d'espaces verts. - remplacer 18 places de parking existant imperméabilisées avec des places perméables, soit 228 m². Ainsi l'impact du projet sur les espaces naturels est négligeable.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	☐	☒	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	☒	☐	L'estimation du nombre de véhicules transitant sur le parking n'est pas connu. Le projet va engendrer une augmentation du trafic puisque des places supplémentaires seront disponibles. Cependant, cette augmentation sera faible en comparaison avec le trafic de la RD752 situé au sud du projet.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	☒ ☒	☐ ☐	La création du nouveau parking va engendrer une légère augmentation du trafic. Ainsi, les véhicules légers qui utiliseront ce parking généreront du bruit. De plus, le terrain se situe en zone urbaine et à proximité de la RD752, du bruit pourra donc être entendu depuis le projet. Le bruit créé ou le bruit capté sera de faible intensité.

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	☐ ☐	☒ ☒	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	☐ ☐	☒ ☒	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	☐ ☐	☒ ☒	
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	☒	☐	Les eaux pluviales seront pré-traitées par un séparateur hydrocarbure puis collectées par le réseau EP public déjà existant. Le réseau est suffisamment dimensionné pour recueillir l'ensemble des eaux pluviales de la parcelle.
	Engendre-t-il des effluents ?	☐	☒	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	☐	☒	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	☐	☒	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui ☐ Non ☒ Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui ☐ Non ☒ Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

- Le projet va imperméabiliser 288 m² d'espaces verts. Pour compenser l'impact, des espaces verts vont être créés (en remplacement d'enrobé existant) et des places de parking existantes vont être remplacées par des places perméables.

- Eaux pluviales : la gestion des eaux pluviales existante est le prétraitement par un séparateur hydrocarbure et le rejet du réseau EP public. Ce réseau est suffisamment dimensionné pour gérer les eaux pluviales du nouveau parking.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Au regard des éléments techniques et organisationnels, et du contexte local, il nous semble que le projet ne nécessite pas une évaluation environnementale. En effet, il est situé dans une zone qui n'est protégée par aucune réglementation.

Aussi, des mesures vont être prises afin de compenser et minimiser les impacts du projet.

Enfin l'impact du projet sera maîtrisé puisqu'il respectera les réglementations en vigueur.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	☒
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	☒
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	☒
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b), 9° a), b), c), d), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	☐
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b), 9° a), b), c), d), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	☒
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	☐

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Annexe 7 : Plan du projet (cf. § 4.1)
Annexe 8 : Phasage des travaux (cf. § 4.3.1)

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



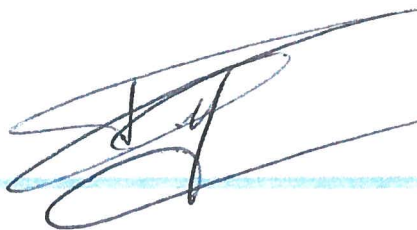
Fait à

Pouzauges

le,

13 septembre 2018

Signature



SARL MCN DISTRIBUTION

Au Capital de 40 000 €
Rue Charles LARGETEAU
85700 POUZAUGES
Tél. 02 51 57 53 53 - Fax 02 51 57 07 22
FR 23 533 184 107 - 533 184 107 R.C.S. LA ROCHE SUR YON

